

Effectif légal de l'EPCI  
ou du Syndicat Mixte 39

Nombre de membres  
en exercice 39

Nombre de membres  
Présent 35

Date de convocation 05 mai 2026

# PROCÈS-VERBAL

## DE L'ÉLECTION DU PRESIDENT, VICE-PRESIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille vingt-six, le douze du mois de mai à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, en application de l'article L.5211-2 du code général de collectivités territoriales (CGCT) renvoyant aux dispositions relatives à l'élection du maire et des adjoints des communes de moins de 1000 habitants telles que prévues par les articles L.2122-7 et L.2122-7-1 du CGCT (CE 3 juin 2009 – Communauté d'agglomération du Drouais) et de l'article L.5211-8 du CGCT, s'est réuni le comité syndical de l'USTOM.

**Étaient présents** les délégués suivants (indiquer les noms, prénoms des membres présents ainsi que l'indication de la collectivité qu'il représente <sup>1</sup>

CC CASTILLON /PUJOLS : Mme DELLIS Aurore ; M. DUDON Bernard ; Mme LAVIGNAC Marie-Claude ; M. POCINO Robert ; M. ESCALIER Fernand

CC GRAND SAINT EMILIONNAIS : M. GUIMBERTEAU Yannick ; LE GOUZOUGUEC Yannick ; M. MICHEL Fabrice

CC ENTRE DEUX MERS : M. BRIS Daniel ; M. JOVIN Denis ; M. MALAMBIC Benjamin ; M. MIQUEU Christophe ; M. MOTHES Christophe

CC MONTAIGNE MONTRAVEL : M. BILLOT Geoffroy ; M. BOUTY Gilbert ; M. CHAUMARD Jean-Pierre ; M. DELBANCUT Eric ;

CC PAYS FOYEN : M. BAIA Patrick ; M. CHASSAGNE Philippe ; M. FESTAL Patrick ; M. HOUNIEU Jean-Philippe ; Mme MERY Aurore ; Mme PILLON Isabelle ; Mme RIBEYREIX CLAYTON Jennifer ; Mme CONORD Diana ;

CC du REOLAIS : M. BERRY Bertrand ; M. BOUTIN Stéphane ; M. GAVOILLE Eric ; Mme LABARBE Anne-Marie ; M. LAMARCHE Alexandre ; M. MARTY Bruno ; M. MERCIER Sébastien ; M. RICAUD Fabrice ; M. SUADEAU Damien ;

### Absents <sup>2</sup> :

CC CASTILLON PUJOLS : M. QUEBEC Christophe ; M. BREILLAT Jacques

### Présent n'ayant pas de droit de vote en son nom propre mais au nom de son pouvoir :

M. NORMAND Mathieu pour le vote de M. PLAT Tristan

### Présents n'ayant pas droit de vote :

CC GRAND SAINT EMILIONNAIS : M. AMOREAU Pascal

CC ENTRE DEUX MERS : Mme CASTENET Isabelle

CC PAYS FOYEN : Mme DESROZIER Marie-Hélène ; M. HOSPITAL Patrick

CC du REOLAIS : M. DERC Pascal

### Procurations <sup>3</sup> :

CC CASTILLON PUJOLS : Mme LEOCATA-BLACK Marlène donne pouvoir à Mme LAVIGNAC Marie-Claude

CC PAYS FOYEN : M. PLAT TRISTAN donne pouvoir à M. NORMAND Mathieu

CC MONTAIGNE MONTRAVEL : M. BOIDE Thierry donne pouvoir à M. BOUTY Gilbert

<sup>1</sup> : En deçà de soixante-dix présents, il convient d'annexer une liste de présence au procès-verbal avec l'indication, pour chaque élu, de la commune ou du groupement qu'ils représentent.

<sup>2</sup> Ne devront figurer dans la liste des absents que les conseillers communautaires (les suppléants ne doivent pas être mentionné

<sup>3</sup> Indiquer les noms et prénoms des élus concernés

## 1. Installation des membres de l'assemblée délibérante<sup>4</sup>

La séance a été ouverte sous la présidence de M. MICHEL Fabrice Président sortant, qui a déclaré les membres du Comité syndical cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Mme LAVIGNAC Marie-Claude a été désignée en qualité de secrétaire par le Comité Syndical (art. L. 2121-15 du CGCT).

## 2. Élection du Président

### A) Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du Comité Syndical, M. DUDON Bernard, a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des délégués, a dénombré 35 membres présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie<sup>5</sup>. Il a proposé de recourir au vote électronique ce qui a été accepté à l'unanimité.

Il a ensuite invité le comité syndical à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé, qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT rendus applicables aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et aux syndicats mixtes, par renvoi de l'article L.5211-2 du même code, le Président est élu au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue parmi les membres de l'assemblée délibérante. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

### B) Constitution du bureau de Vote

Le comité (ou conseil) syndical a désigné deux assesseurs (au moins) :

M.MERCIER

M.LAMARCHE

### C) Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque membre du comité (ou conseil) syndical, a indiqué électroniquement et anonymement le sens de son vote.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

### Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 35
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) : 3
- Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 32
- Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. MICHEL Fabrice	32	Trente-deux

<sup>4</sup> Ce paragraphe n'est pas rempli lorsque l'élection des membres du bureau a lieu en cours de mandature

<sup>5</sup> Majorité des membres en exercice.

## 1. Installation des membres de l'assemblée délibérante<sup>4</sup>

La séance a été ouverte sous la présidence de M. MICHEL Fabrice Président sortant, qui a déclaré les membres du Comité syndical cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Mme LAVIGNAC Marie-Claude a été désignée en qualité de secrétaire par le Comité Syndical (art. L. 2121-15 du CGCT).

## 2. Élection du Président

### A) Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du Comité Syndical, M. DUDON Bernard, a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des délégués, a dénombré 35 membres présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie<sup>5</sup>. Il a proposé de recourir au vote électronique ce qui a été accepté à l'unanimité.

Il a ensuite invité le comité syndical à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé, qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT rendus applicables aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et aux syndicats mixtes, par renvoi de l'article L.5211-2 du même code, le Président est élu au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue parmi les membres de l'assemblée délibérante. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

### B) Constitution du bureau de Vote

Le comité (ou conseil) syndical a désigné deux assesseurs (au moins) :

M.MERCIER

M.LAMARCHE

### C) Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque membre du comité (ou conseil) syndical, a indiqué électroniquement et anonymement le sens de son vote.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

### Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 35
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 32
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. MICHEL Fabrice	32	Trente-deux

<sup>4</sup> Ce paragraphe n'est pas rempli lorsque l'élection des membres du bureau a lieu en cours de mandature

<sup>5</sup> Majorité des membres en exercice.

**Résultats du deuxième tour de scrutin** <sup>6</sup>

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

**Résultats du troisième tour de scrutin** <sup>7</sup>

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

**D) Proclamation de l'élection du Président**

M. MICHEL Fabrice a été proclamé(e) président et a été immédiatement installé(e).

<sup>6</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>7</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

### **3. Élection des Vice-Présidents**

Sous la présidence de M. MICHEL Fabrice élu(e) Président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le comité syndical a été invité à procéder à l'élection des Vice-Présidents. Il a été rappelé que ces derniers sont élus selon les mêmes modalités que le Président (CE 3 juin 2009 – Communauté d'agglomération du Drouais).

Le président a indiqué qu'en application de l'article L.5211-10 du CGCT, le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale (ou du syndicat mixte) est composé du président, d'un ou plusieurs Vice-présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres. Le nombre de Vice-Présidents est déterminé par le comité (ou conseil) syndical) sans que ce nombre ne puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total du comité (ou conseil) syndical, soit 7 (sept) Vice-Présidents, ni qu'il puisse excéder 15 (quinze) Vice-Présidents.

Toutefois, si l'application de la règle des 20 % conduit à fixer à moins de 4 (quatre) le nombre des vice-présidents, ce nombre peut être porté à 4.

Le comité (ou conseil) syndical peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des dispositions précitées, sans pouvoir toutefois excéder 30 % de son propre effectif et le nombre de 15 (ou de 20, s'il s'agit d'une métropole).

Au vu de ces éléments, le conseil (ou Comité) a fixé à 6 (six) le nombre des Vice-présidents. <sup>8</sup>

### **Élection du premier Vice-Président**

#### **Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 35
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M.MERCIER Sébastien	35	Trente-cinq

#### **Résultats du deuxième tour de scrutin** <sup>9</sup>

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

<sup>8</sup>Une délibération ouvrant les postes de Vice-présidents et les postes des « autres membres » du Bureau doit également être prise par le conseil ou comité et transmise au contrôle de légalité.  
<sup>9</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.

### Résultats du troisième tour de scrutin<sup>10</sup>

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

### Proclamation de l'élection du premier Vice-Président

M. MERCIER Bastien a été proclamé(e) premier Vice-Président et immédiatement installé(e).

<sup>10</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

## Élection du second Vice-Président<sup>1</sup>

### Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 36
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) : 3
- Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 33
- Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. MIQUEU Christophe	33	Trente-trois

### Résultats du deuxième tour de scrutin<sup>2</sup>

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- Nombre de votants (enveloppes déposées)
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]
- Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

### Résultats du troisième tour de scrutin<sup>3</sup>

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- Nombre de votants (enveloppes déposées)
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

### Proclamation de l'élection du second Vice-Président

**M. MIQUEU Christophe a été proclamé second Vice-Président et immédiatement installé(e).**

<sup>1</sup> Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur

<sup>2</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>3</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

## Élection du troisième Vice-Président<sup>4</sup>

### Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) : 2
- Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 35
- Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. CHAUMARD Jean-Pierre	34	Trente- quatre
M. BATAILLE Sébastien	1	Un

### Résultats du deuxième tour de scrutin<sup>5</sup>

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- Nombre de votants (enveloppes déposées)
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]
- Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

### Résultats du troisième tour de scrutin<sup>6</sup>

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- Nombre de votants (enveloppes déposées)
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

### Proclamation de l'élection du troisième Vice-Président

**M. CHAUMARD Jean-Pierre a été proclamé(e) troisième Vice-Président et immédiatement installé(e).**

<sup>4</sup> Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur

<sup>5</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>6</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

## Élection du quatrième Vice-Président<sup>7</sup>

### Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 34
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. MARTY Bruno	33	Trente - trois
Mme CONORD Diana	1	Une

### Résultats du deuxième tour de scrutin<sup>8</sup>

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

### Résultats du troisième tour de scrutin<sup>9</sup>

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

### Proclamation de l'élection du quatrième Vice-Président

**M.MARTY Bruno a été proclamé(e) quatrième Vice-Président et immédiatement installé(e).**

<sup>7</sup> Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur

<sup>8</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>9</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

## Élection du cinquième Vice-Président<sup>10</sup>

### Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 36
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 34
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme LAVIGNAC Marie-Claude	33	Trente-trois
M. RAOULT Daniel	1	Un

### Résultats du deuxième tour de scrutin<sup>11</sup>

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

### Résultats du troisième tour de scrutin<sup>12</sup>

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

### Proclamation de l'élection du cinquième Vice-Président

Mme LAVIGNAC Marie-Claude a été proclamé(e) cinquième Vice-Président et immédiatement installé(e).

<sup>10</sup> Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur

<sup>11</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>12</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

## Élection du sixième Vice-Président<sup>13</sup>

### Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 37
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. HOUNIEU Jean-Philippe	17	Dix-sept
M. LAMARCHE Alexandre	1	Un
M. MALAMBIC Benjamin	18	Dix huit
Mme RIBEYREIX CLAYTON Jennifer	1	Un

### Résultats du deuxième tour de scrutin<sup>14</sup>

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 37
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. BATAILLE Sébastien	1	Un
M. DUDON Bernard	1	Un
M. HOUNIEU Jean-Philippe	19	Dix-neuf
M.MALAMBIC Benjamin	16	Seize

### Résultats du troisième tour de scrutin<sup>15</sup>

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

### Proclamation de l'élection du sixième Vice-Président

**M. HOUNIEU Jean-Philippe a été proclamé(e) sixième Vice-Président et immédiatement installé(e).**

<sup>13</sup> Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur

<sup>14</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>15</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

## Élection du premier membre du Bureau<sup>1</sup>

Le nombre des autres membres du bureau est fixé à 6 (six).

### Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 35
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) : 3
- Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 32
- Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. BATAILLE Sébastien	2	Deux
M. BREILLAT Jacques	7	Sept
Mme DELLIS Aurore	1	Un
M. DUDON Bernard	9	Neuf
M. LAVIGNAC Marie-Claude	1	Un
Mme LEOCATA-BLACK Marlène	1	Un
M. POCINO Robert	7	Sept
M. QUEBEC Christophe	4	Quatre

### Résultats du deuxième tour de scrutin<sup>2</sup>

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 3
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 34
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) : 2
- Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 32
- Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. BATAILLE Jacques	3	Trois
M. BREILLAT Jacques	6	Six
Mme DELLIS Aurore	0	Zéro
M. DUDON Bernard	14	Quatorze
M. GUIMBERTEAU Yannick	1	Un
Mme LEOCATA-BLACK Marlène	1	Un
M. POCINO Robert	5	Cinq
M. QUEBEC	2	Deux

<sup>1</sup> Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le bureau ne comprend aucun « autres membres » (hors président et vice-présidents)  
<sup>2</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.

### Résultats du troisième tour de scrutin<sup>3</sup>

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 3
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 34
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 32

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. BATAILLE Sébastien	2	Deux
M. BREILLAT Jacques	6	Six
M. DELLIS Aurore	1	Un
M. DUDON Bernard	13	Treize
Mme LAVIGNAC Marie-Claude	1	Un
Mme LEOCATA-BLACK	1	Un
M. POCINO Robert	6	Six
M. QUEBEC Christophe	2	Deux

### Proclamation de l'élection du premier membre du Bureau

**M. DUDON Bernard a été proclamé(e) premier membre du Bureau et immédiatement installé(e).**

<sup>3</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

## Élection du second membre du Bureau<sup>4</sup>

### Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 36
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 33
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. BREILLAT Jacques	1	Un
Mme LAURENT Aurélie	1	Un
M. LE GOUZOUGUEC Yannick	31	Trente et un

### Résultats du deuxième tour de scrutin<sup>5</sup>

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

### Résultats du troisième tour de scrutin<sup>6</sup>

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

### Proclamation de l'élection du second membre du Bureau

**M. LE GOUZOUGUEC Yannick a été proclamé(e) second membre du Bureau et immédiatement installé(e).**

<sup>4</sup> Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes d'autres membres du Bureau est inférieur

<sup>5</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour

<sup>6</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

## Élection du troisième membre du Bureau<sup>7</sup>

### Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 36
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. DELLIS Aurore	1	Un
M. JOVIN Denis	34	Trente-quatre
Mme LAURENT Aurélie	1	Un

### Résultats du deuxième tour de scrutin<sup>8</sup>

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

### Résultats du troisième tour de scrutin<sup>9</sup>

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

### Proclamation de l'élection du troisième membre du Bureau

**M. JOVIN Denis a été proclamé(e) troisième membre du Bureau et immédiatement installé(e).**

<sup>7</sup> Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes d'autres membres du Bureau est inférieur

<sup>8</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>9</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

## Élection du quatrième membre du Bureau<sup>10</sup>

### Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 36
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral): 0
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 33
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. BOUTY Gilbert	32	Trente-Deux
Mme DELLIS Aurore	1	Un

### Résultats du deuxième tour de scrutin<sup>11</sup>

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

### Résultats du troisième tour de scrutin<sup>12</sup>

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

### Proclamation de l'élection du quatrième membre du Bureau

**M. BOUTY Gilbert a été proclamé(e) quatrième membre du Bureau et immédiatement installé(e).**

<sup>10</sup> Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes d'autres membres du Bureau est inférieur

<sup>11</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>12</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

## Élection du cinquième membre du Bureau<sup>13</sup>

### Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 35
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 29
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. BAIA Patrick	2	Deux
M. CHASSAGNE Philippe	6	Six
M. FESTAL Patrick	6	Six
Mme LAURENT Aurélie	1	Un
Mme MERY Aurore	6	Six
M. PLAT Tristant	3	Trois
Mme RIBEYREIX CLAYTON	3	Trois
M. VACHER Jean-Claude	2	Deux

### Résultats du deuxième tour de scrutin<sup>14</sup>

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 36
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 30
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. BAIA Patrick	3	Trois
M. CHASSAGNE Philippe	10	Dix
Mme DELLIS Aurore	1	Un
M. FESTAL Patrick	4	Quatre
Mme LEOCATA-BLACK Marlène	1	Un
Mme MERY Aurore	8	Huit
Mme RIBEYREIX CLAYTON Jennifer	3	Trois

<sup>13</sup> Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes d'autres membres du Bureau est inférieur

<sup>14</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.

### Résultats du troisième tour de scrutin<sup>15</sup>

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 36
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) : 5
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 31

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. BAIA Patrick	2	Deux
M. CHASSAGNE PHILIPPE	11	Onze
Mme DELLIS Aurore	2	Deux
M; FESTAL Patrick	5	Cinq
Mme RIBEYREIX CLAYTON Jennifer	3	Trois
Mme MERY Aurore	8	Huit

### Proclamation de l'élection du cinquième membre du Bureau

***M. CHASSAGNE Philippe a été proclamé(e) cinquième membre du Bureau et immédiatement installé(e).***

<sup>15</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

## Élection du sixième membre du Bureau<sup>16</sup>

### Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 3
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 34
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 32
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. BERRY Bertrand	7	Sept
M. LAMARCHE Alexandre	20	Vingt
M. RICAUD Fabrice	5	Cinq

### Résultats du deuxième tour de scrutin<sup>17</sup>

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

### Résultats du troisième tour de scrutin<sup>18</sup>

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

### Proclamation de l'élection du sixième membre du Bureau

**M. LAMARCHE Alexandre a été proclamé(e) sixième membre du Bureau et immédiatement installé(e).**

<sup>16</sup> Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes d'autres membres du Bureau est inférieur

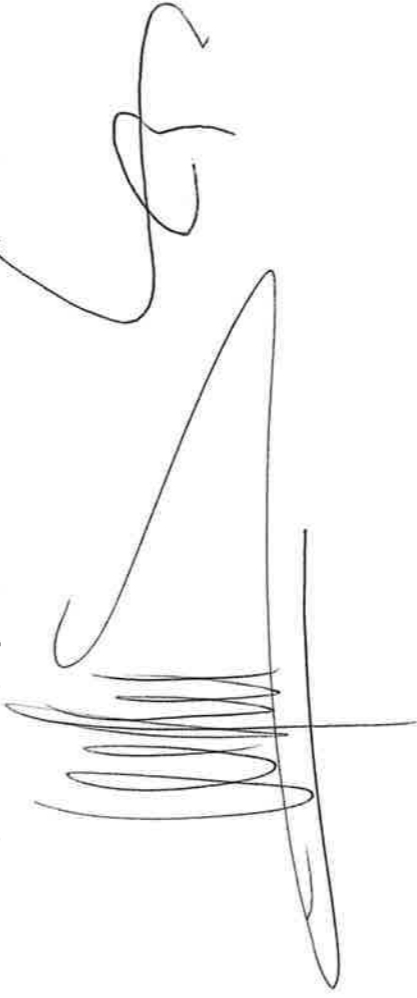
<sup>17</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>18</sup> Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.


Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Fonction <sup>2</sup>	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
M.	MICHEL FABRICE	21/12/1975	PRESIDENT	32
M.	MERCIER SEBASTIEN	30/06/1988	1 <sup>er</sup> Vice - Président	35
M.	MIQUEL Christophe	30/06/1978	2 <sup>eme</sup> Vice- Président	33
M.	CHAUMARD Jean - Pierre	21/07/1960	3 <sup>eme</sup> Vice- Président	34
M.	MARTY BRUNO	10/04/1973	4 <sup>eme</sup> Vice-Président	33
M <sup>me</sup>	LAVIGNAC Marie- Claude	10/01/1966	5 <sup>eme</sup> Vice-Président	33
M.	HOUNIEU Jean- Pierre	21/07/1970	6 <sup>eme</sup> Vice Président	19
M.	DUON BERNARD	20/12/1967	1 <sup>er</sup> membre du bureau	13
M.	LE GOUZOUGUEC YANNICK	15/11/1955	2 <sup>eme</sup> membre du bureau	31
M.	JOVIN DENIS	24/09/1959	3 <sup>eme</sup> membre du bureau	34
M.	BOUTY Gilbert	24/03/1952	4 <sup>eme</sup> membre du bureau	32
M.	CHASSAGNE Philippe	07/05/1970	5 <sup>eme</sup> membre du bureau	11
M.	LAMARCHE Alexandre	19/02/1985	6 <sup>eme</sup> membre du bureau	20

Fait à Massugas , le 12 mai 2026

Le Président  
(ou son remplaçant),



Le conseiller (ou délégué)  
le plus âgé,



Les assesseurs,



Le secrétaire,



